

Certification en langue française TEF Canada



Mots-clés
TEF,
certification,
langue française

Présentation

Il ne s'agit pas d'une formation mais d'un examen.

Le TEF Canada est un test obligatoire dans le cadre des programmes d'immigration économique qui nécessitent des preuves de connaissances linguistiques, à la demande de Citoyenneté et Immigration Canada.

Le TEF Canada constitue également une preuve indispensable du niveau de maîtrise de la langue française pour obtenir la citoyenneté canadienne.

Objectifs

Les 4 compétences en langue française sont évaluées : compréhension orale et production orale, compréhension des écrits et production écrite.

Les atouts de la formation

Une attestation officielle valable deux ans est délivrée.

Admission

A qui s'adresse la formation ?

Toute personne voulant migrer au Canada ou faire une demande de citoyenneté canadienne.

Infos pratiques

Campus

 Chambéry / campus de Jacob-Bellecombette

En savoir plus

ACCENTS USMB

 <https://www.univ-smb.fr/accents/certification/tef/>